



BNP PARIBAS

**MISE A DISPOSITION DU 2^{EME} AMENDEMENT
AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL
ET RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2025**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 août 2026

BNP Paribas annonce que le 2^{ème} amendement au Document d'enregistrement universel et Rapport financier annuel 2025 en langue française a été publié.

Cet amendement a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 5 août 2026 sous le n° D.26-0112-A02.

Ce document est disponible sur le site internet de BNP Paribas à l'adresse <https://invest.bnpparibas/recherche/rapports/documents/rapports-financiers-et-sociaux> et sur le site internet de l'AMF.